

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux de hasard au casino d'hauteville-lompnes - avis du conseil municipal

Séance du 15 avril 2026,

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril, à dix-neuf heures et zéro minute, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du Conseil Municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le huit avril deux mille vingt-six.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 25

Coralie AUGER, Marie AVELINE, Coralie BEVOZ, Claire BILLON, Xavier BOSCH, Didier BOURGEAIS, Gérard CHAPUIS, Sandra CORTINOVIS, Yann CRUIZIAT, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Patrick GENOD, Céline GROS, Amélie HENRY, Karine LIEVIN, André LHOMME, Stéphane LYAUDET, Bernard MACLET, Eliane MERMILLON, Florence QUICOT, Nicole ROSIER, Jean-Robin THOMASSET, Philippe VIRARD

Membres absents excusés avec pouvoir : 4

FUMEX Jacques pouvoir à DRHOVIN Jacques
MASSIRONI Alain pouvoir à BOURGEAIS Didier
PERILLAT Marie-Hélène pouvoir à BEVOZ Coralie
PERNOD Stéphanie pouvoir à CYVOCT Jean-Michel

Membres absents excusés, sans pouvoir : 0

Secrétaire de séance : Madame Coralie BEVOZ

En présence de 25 conseillers, 4 pouvoirs ayant été déposés, soit 29 votants

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants ;

Vu le Code la commande publique ;

Vu le Code de la sécurité intérieure, notamment les articles L. 321-1 et suivants et R. 321-1 et suivants ;

Vu l'arrêté interministériel du 14 mai 2007 modifié relatif à la réglementation des jeux dans les casinos, notamment son article 7 ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 décembre 2017 autorisant la pratique des jeux de hasard au casino de Hauteville-Lompnes ;

Vu l'arrêté ministériel du 2 mai 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2017 autorisant la pratique des jeux de hasard au casino de Hauteville-Lompnes ;
Vu le classement de la commune de Hauteville-Lompnes en station climatique antérieurement au 3 mars 2009 ;
Vu la convention de délégation de service public du 19 août 2000 pour la construction et l'exploitation d'un casino à Hauteville-Lompnes valant cahier des charges, notamment son article 5 et ses 15 avenants.
Vu la délibération n°2020-094 de renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux de hasard au casino d'hauteville-lompnes.

Considérant la délibération N° 2021-097 du Conseil Municipal du 19 juillet 2021, attribuant à la Société du Casino d'Hauteville-Lompnes la délégation de service public du Casino d'Hauteville pour une durée de 10 ans ;
Considérant le courrier de la société du Casino D'Hauteville-Lompnes du 30 mars 2026 reçu le 31 mars 2026.

Monsieur Philippe VANTARD, Directeur Responsable de la Société du Casino d'Hauteville-Lompnes, a récemment présenté une demande de renouvellement d'autorisation de jeux en cours de concession, conformément à l'article 7 de l'arrêté interministériel du 14 mai 2007 modifié relatif à la réglementation des jeux dans les casinos.

L'autorisation sollicitée porte sur une offre de jeux et des horaires conformes à l'esprit de la délégation de service public décidé ce soir.

Il importe, pour le conseil municipal, de donner un avis sur la demande renouvellement d'autorisation des jeux.

Monsieur le Maire rappelle que le casino contribue, dans une large mesure, au maintien et au développement de l'animation de la vie locale, touristique et économique. Il ajoute que l'établissement constitue un espace de loisirs, de détente et de restauration apprécié des habitants de la commune comme des nombreux touristes s'y rendant. Cet établissement a traversé avec difficulté la pandémie de Covid-19. Plusieurs emplois sont concernés par l'activité de cet établissement aussi Monsieur le Maire insiste sur la nécessité d'assurer la continuité de service et de ne pas voir de nouvelles périodes de fermetures de l'établissement.

Il propose en conséquence à l'Assemblée de donner un avis très favorable sur la demande de renouvellement d'autorisation de jeux formulée par le représentant de la Société du Casino d'Hauteville-Lompnes.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **EMET** un avis favorable sur la demande de renouvellement présentée par la Société du Casino d'Hauteville-Lompnes.
- **DIT** que l'offre de jeux et les horaires du casino seront conformes à l'esprit de la délégation de service public décidé le 19 juillet 2021.
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN



Publiée sur le site internet de la Commune le 13/05/2026

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20260415-DE-2026-04-28-DE
Date de télétransmission : 24/04/2026
Date de réception préfecture : 24/04/2026